



# Document d'objectifs Natura 2000 « Vallée de la Tude »

Diagnostic biologique  
et socio-économique

# Plan

- Présentation du site
- Diagnostic biologique
- Problématiques liées à l'eau
- Diagnostic socio-économique
- Synthèse et enjeux
- Mise en place des groupes de travail

# PRESENTATION DU SITE



# Le bassin versant de la Tude

- **Superficie : 310 km<sup>2</sup>,**
- **Linéaire du réseau hydrographique : 400 km environ**
- **28 communes**



SITE NATURA 2000  
DE LA VALLÉE DE LA TUDE

Rau DE L'EAU MORTE

Rau DE L'ÉTANG DE GOUYAL

LANDURAUD

GACE

MONTMOREAU-  
ST-CYBARD

VELONDE

GAVERONNE

VALLADE

MONTBOYER

TUDE

CHALAIS



## Le site Natura 2000

- Le site comprend l'intégralité de la Tude (41 km) et certains de ses affluents :

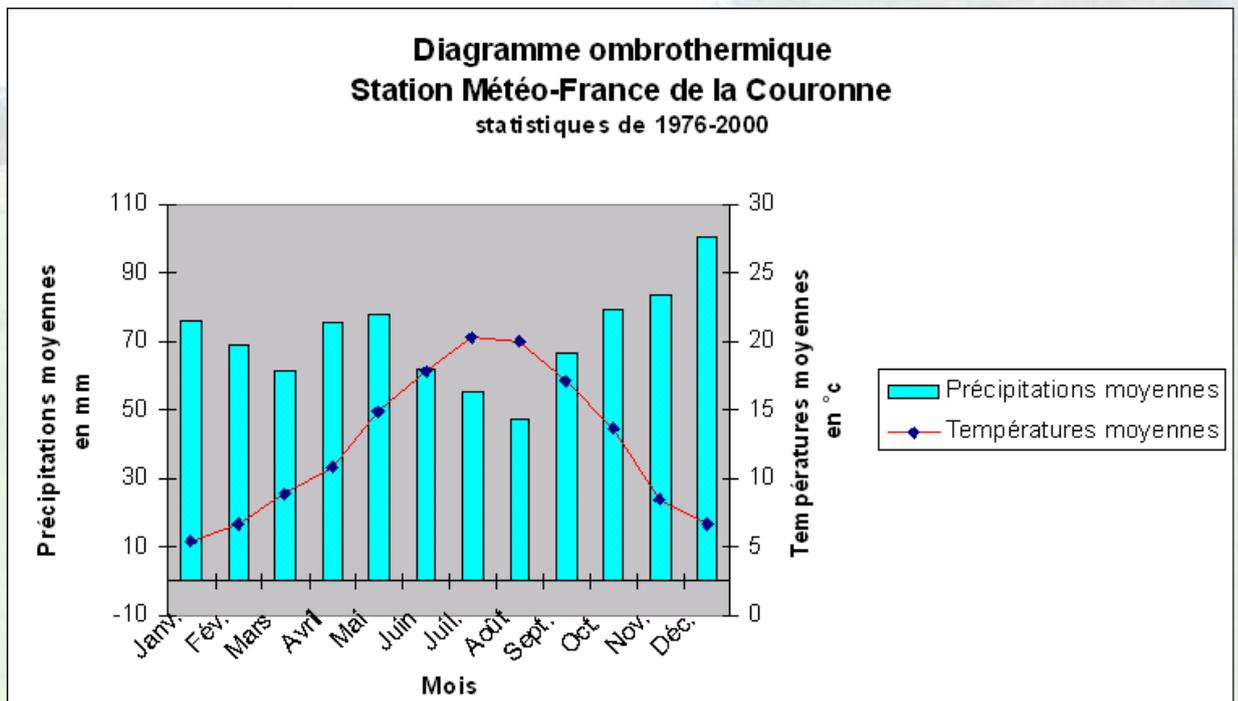
La Gaveronne, la Vallade, la Velonde, la Gace, le ruisseau de l'étang de Gouyal, le Landuraud et le ruisseau de l'eau morte

- ➔ **un ensemble alluvial s'étirant sur plus de 126 km**

- ➔ **un site de 1557 ha répartis sur 21 communes**

# Contexte physique

- Climat océanique tempéré
- Des sols argilo-calcaires riches et favorables aux cultures

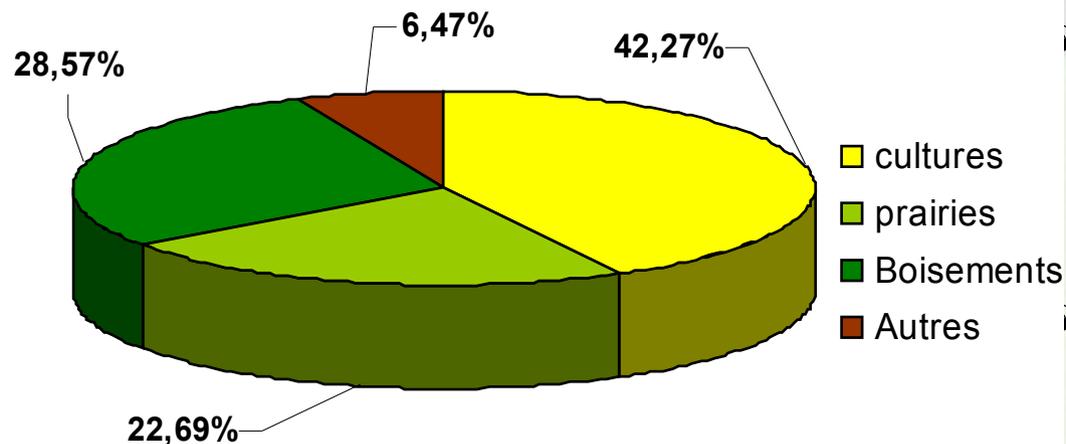


# Hydrographie et gestion hydraulique



- **Un réseau hydrographique complexe :**
  - Cours principal : 41 km
  - Ensemble du réseau : 400 Km de cours d'eau non domaniaux dont 1/3 dans le site Natura 2000.
- **La majorité des communes du bassin versant a délégué l'entretien au SIAH de la Tude**
- **Des aménagements passés marquants : drainage des parcelles, approfondissement et rectification du lit mineur, ...**

## L'occupation du sol



- **Des vallées peu urbanisées façonnées par les activités agricoles : cultures céréalières, élevage et sylviculture.**
- **Un foncier majoritairement privé et relativement morcelé**

# DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE



- **Collecte des données bibliographiques existantes**
- **Photointerprétation → Calage du périmètre à la parcelle → Occupation du sol**
  - selon la typologie Corine-Land-Cover (Prairies, terres arables, boisements, urbanisation...)
  - Identification d'enjeux environnementaux éventuels (zones humides, mégaphorbiaies, pelouses sèches...)
- **Relevés de terrain → identification et cartographie précise des habitats**
  - Aire d'étude : Vallée de la Tude et ensemble de ses affluents
  - Période favorable au développement végétal
  - Relevés phytosociologiques (espèces dominantes, structure de la végétation, stade d'évolution et état général de la formation).
  - Selon la typologie Corine Biotopes et celles des cahiers d'habitats.

# MILIEUX NATURELS

MEDILLAC

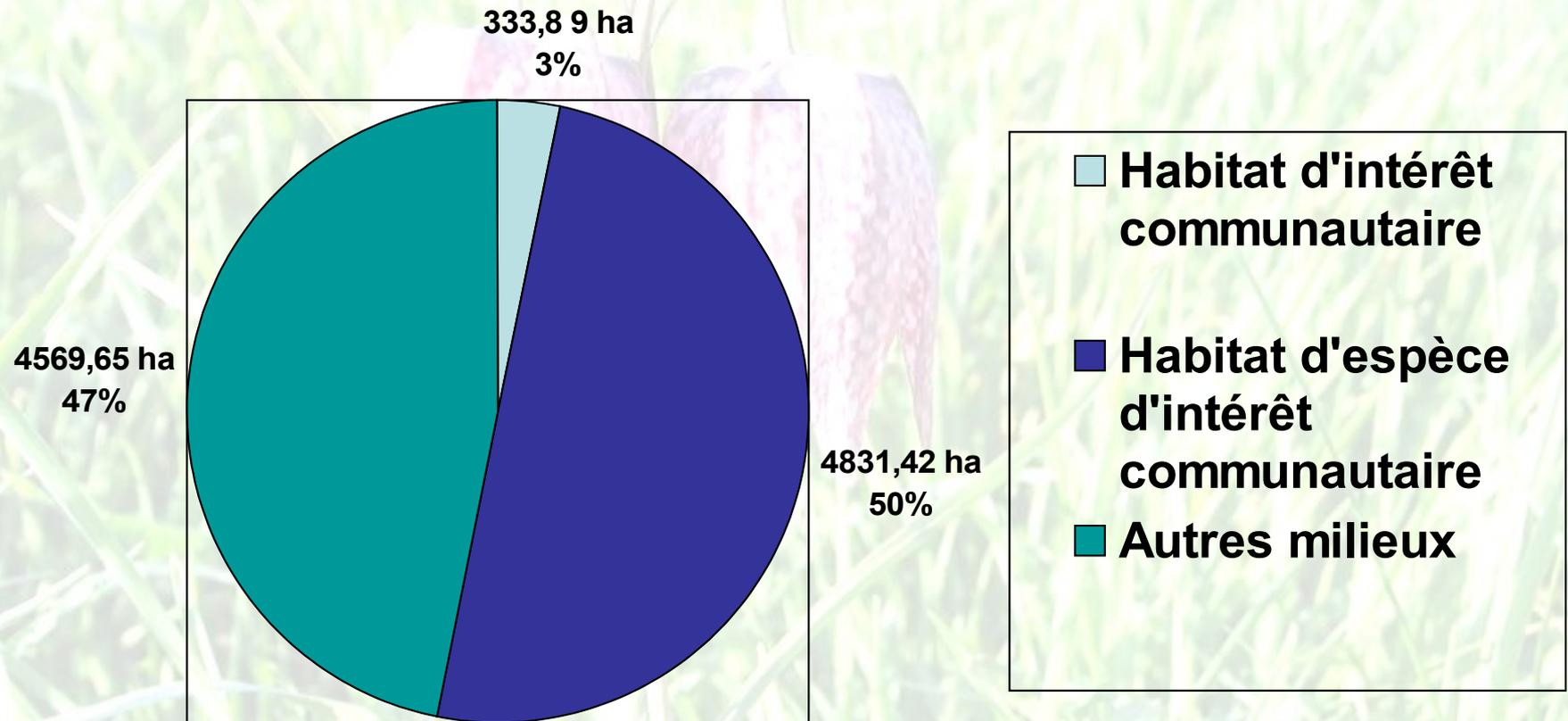
-  Site Natura 2000 FR5400419
-  Eaux douces
-  Landes atlantiques à Erica et Ulex
-  Fourrés
-  Ronciers
-  Landes à Fougères
-  Fruticées à Genévriers communs
-  Pelouses semi-sèches médio-européennes
-  Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
-  Prairies humides eutrophes
-  Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces
-  Pâtures mésophiles
-  Prairies de fauche de basse altitude
-  Chênaies-charmaie
-  Chênaies-acidiphiles
-  Formations riveraines de Saules
-  Aulnaies-frênaies
-  Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes
-  Bois marécageux d'Aulnes
-  Phragmitaies
-  Communautés à grandes Laïches
-  Prairies améliorées
-  Plantations de Peupliers avec mégaphorbiaies
-  Autres plantations de Peupliers
-  Cours d'eau permanents
-  Cours d'eau temporaires
-  Réseau de haies

PARCOUL



- **25 habitats naturels recensés soit, 53 % de l'aire d'étude**

**> Pas d'espèce végétale d'intérêt communautaire**



# bitats d'intérêt communautaire



Désignation de l'habitat	Supercifie (ha) / % aire d'étude
<b>Fonds de vallons</b>	
Forêt mixte de chênes, d'ormes et de frênes des grands fleuves	85,91 ha et 130,12 Km / 2,37%
Aulnaie-frênaie (habitat prioritaire)	0,54 ha et 5,97 Km / 0,01%
Mégaphorbiaie eutrophe des eaux douces	25,03 ha / 0,69%
Mégaphorbiaie mésotrophe collinéenne	2,21 ha / 0,06%
Landes humides (habitat prioritaire)	3,86 ha / 0,04%
Prairies à molinie et communautés associées	0,14 ha / 0,001%
<b>Collines siliceuses</b>	
Landes atlantiques à <i>Erica</i> et <i>Ulex</i>	42,21ha / 1,16%
<b>Coteaux calcaires</b>	
Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	1,01 ha / 0,03%
Fruticée à genévriers communs	0,06 ha / 0,002%

# Habitats d'espèces d'intérêt communautaire



- Lit des rivières, eaux douces
- Landes et broussailles : fourrés, ronciers, landes à fougères aigles
- Formations prairiales : prairies humides eutrophes, pâtures mésophiles, prairies de fauche de basse altitude
- Boisements caducifoliés: chênaies-charmaies, chênaies acidiphiles
- Boisements humides : formations riveraines de saules, bois marécageux d'aulnes
- Phragmitaies, communautés à grandes laîches
- Peupleraies extensives : Plantations de peupliers avec mégaphorbiaies et autres plantations de peupliers.



# La faune

- 271 espèces animales observées dont 38 d'intérêt communautaire et 56 inscrites sur les listes rouges nationale et/ou régionale



## 14 espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

- **5 mammifères** : loutre d'Europe, vison d'Europe\*, petit rhinolophe, barbastelle, murin à oreilles échancrées
- **1 reptile** : cistude d'Europe
- **1 amphibien** : sonneur à ventre jaune
- **7 insectes** : agrion de mercure, cordulie à corps fin, gomphe de graslin, damier de la succise, cuivré des marais, écaille chinée\*, lucane cerf-volant.

## 17 espèces de l'annexe IV de la directive « Habitats »

- **8 mammifères** : murin de Daubenton, murin à moustaches, sérotine commune, noctule commune, noctule de Leisler, pipistrelle commune, pipistrelle de Kuhl, oreillard
- **3 reptiles** : lézard vert, lézard des murailles, couleuvre verte et jaune
- **5 amphibiens** : triton marbré, alyte accoucheur, rainette méridionale, grenouille de Lesson, grenouille agile
- **1 insecte** : azuré du serpolet

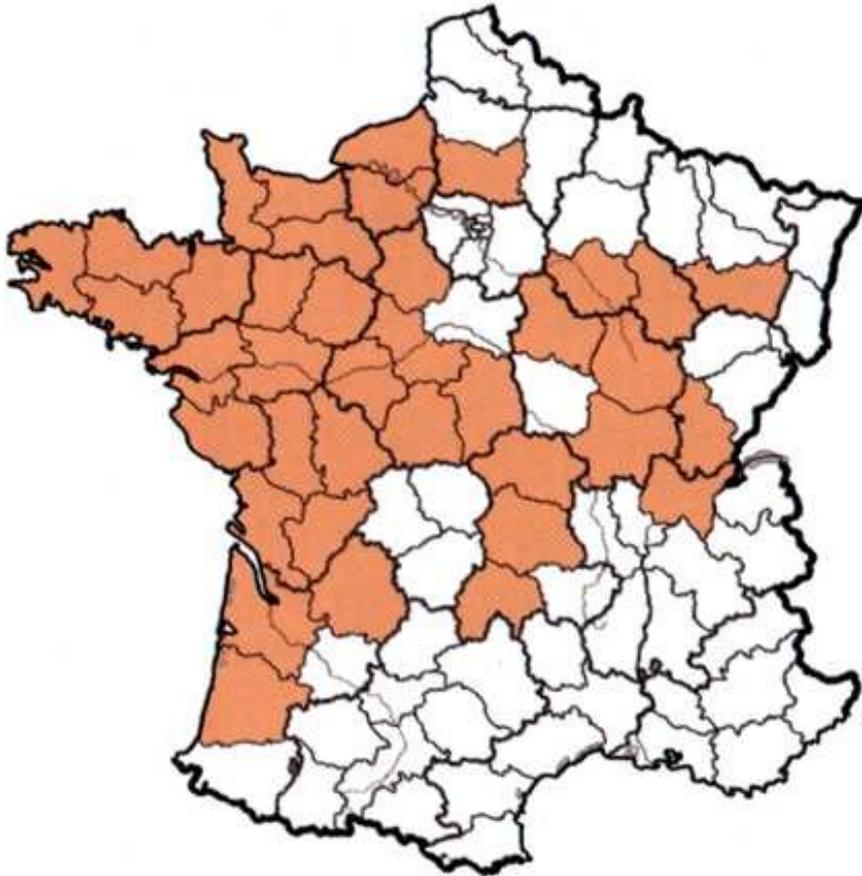
## 7 espèces de l'annexe I de la directive « Oiseaux »

- **Les oiseaux nicheurs potentiels** : busard Saint-Martin, milan noir, bondrée apivore, engoulevent d'Europe, martin pêcheur d'Europe, alouette lulu, pie grièche écorcheur

**Zone de transit migratoire secondaire**

# Le Vison d'Europe

- Espèce parmi les plus vulnérables d'Europe



Aire de répartition maximale  
Début du XXème siècle



1991 - 1997

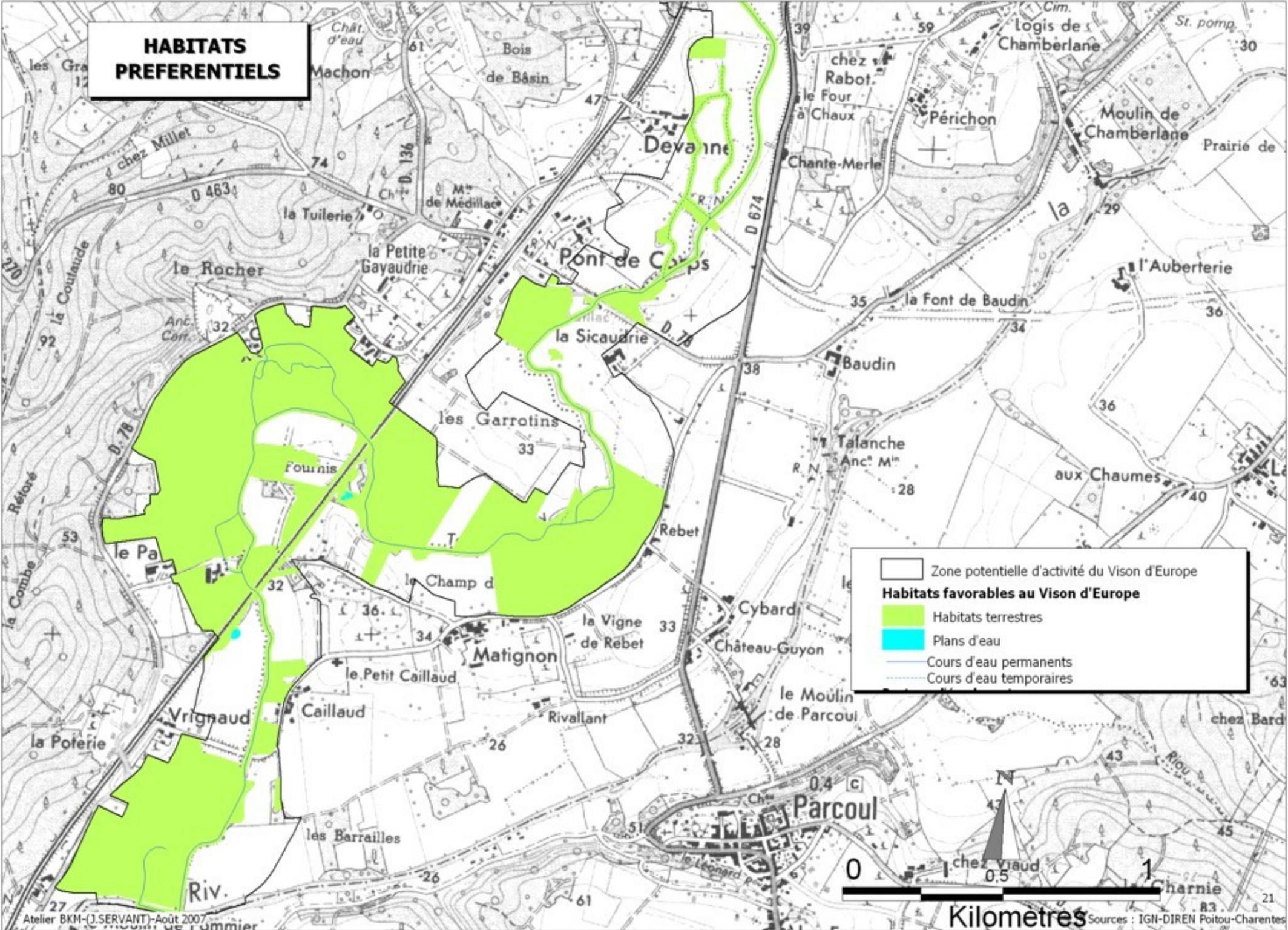
# Le Vison d'Europe

- **Plusieurs individus recensés dans le cadre du plan national de restauration du Vison d'Europe.**
- **Etude spécifique suivant le guide méthodologique pour la prise en compte du Vison d'Europe dans les documents d'objectifs Natura 2000.**
- **Cette étude s'articule autour de deux principaux points :**
  - Identification des secteurs favorables au Vison : zone d'activité potentielle, habitats préférentiels
  - Identification des facteurs susceptibles d'avoir un impact sur l'espèce : mortalité par collision routière, qualité des eaux, gestion hydraulique...

# Le Vison d'Europe

- Une vaste zone d'activité potentielle (lit majeur des cours d'eau).
- 15 habitats préférentiels en bonne proportion
- Une qualité biologique et physico-chimique des eaux relativement dégradée
  - Pollution domestique
  - Pollution industrielle
  - Pollution agricole
- Aménagement et gestion hydraulique des cours d'eau pouvant être dommageables
  - Gestion hydraulique (aménagements réalisés dans les années 70-80)
  - Travaux sur berges, mais prise en compte de la problématique VDE dans le programme décennal du SIAH de la Tude
- Des campagnes de lutte contre les nuisibles pouvant affecter l'espèce
  - Lutte chimique (dernière campagne en 2003 sur le canton de Chalais)
  - Piégeage (pièges cages)
- Un risque moyen de mortalité par collision routière
  - Aucun pont en priorité 1
  - 30 ponts en priorité 2
  - 86 ponts en priorité 3
- Un risque d'envahissement du site par le Vison d'Amérique

# HABITATS PREFERENTIELS

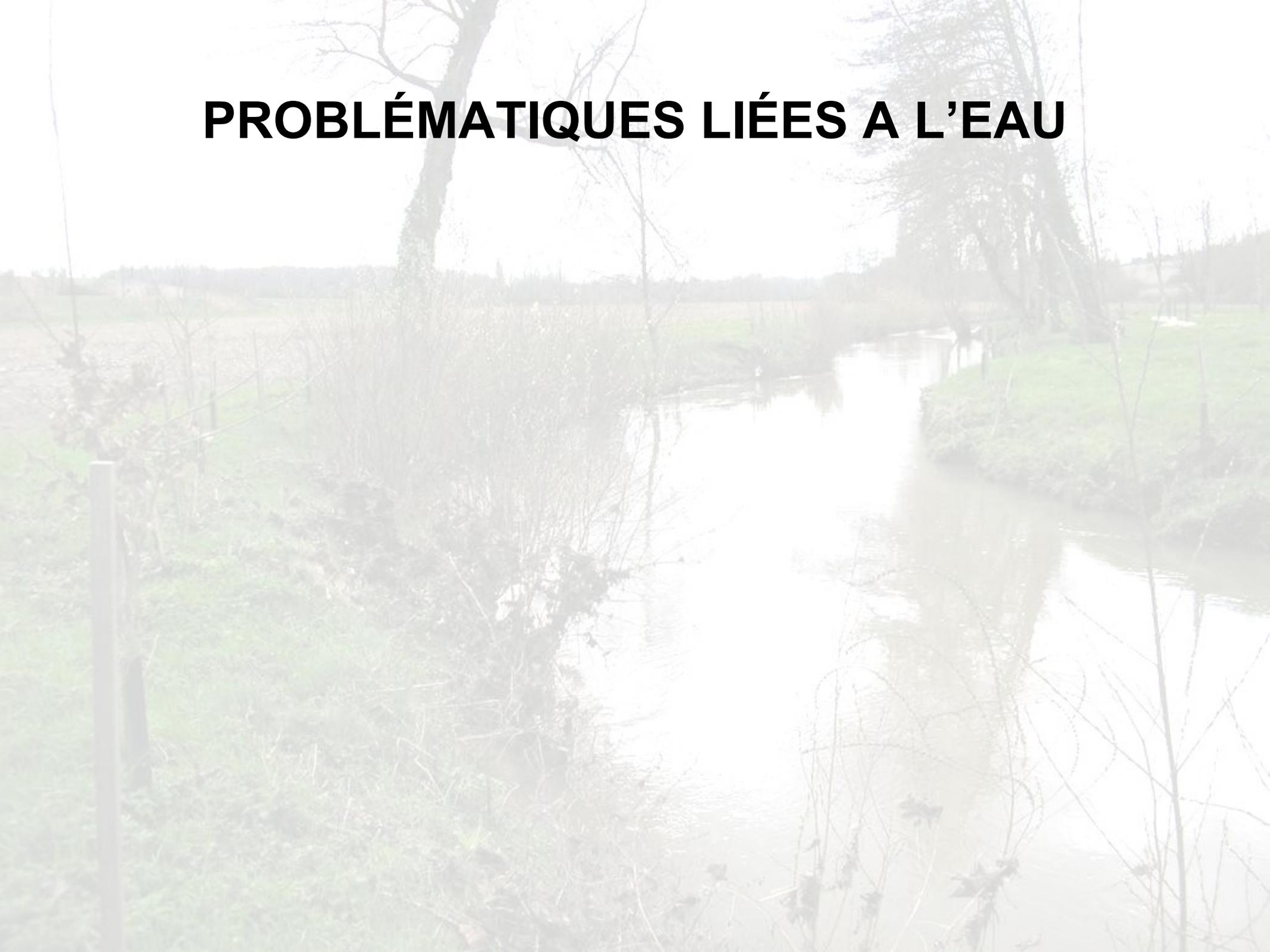


- **Un site riche en habitats d'intérêt écologique majeur**
- **De nombreuses espèces rares ou menacées, un véritable patrimoine vivant**



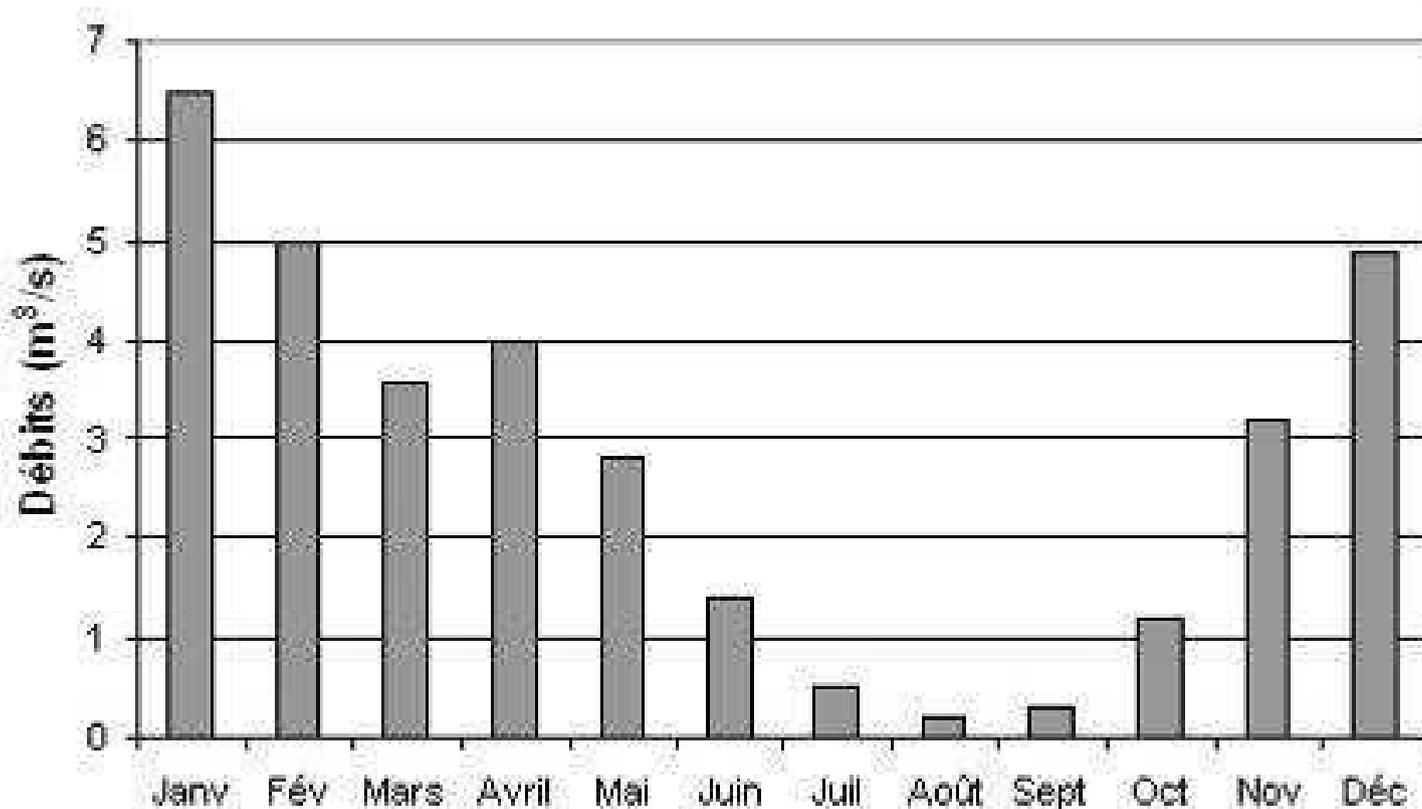
**Une richesse biologique importante**

# PROBLÉMATIQUES LIÉES A L'EAU



# La sévérité des étiages

➤ De fortes variations mensuelles



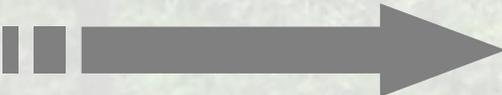
# La sévérité des étiages

## ➤ Impacts négatifs sur la qualité du milieu aquatique :

- ↗ T°C eau,
- ↘ teneur en O<sub>2</sub> dissout,
- concentration des polluants
- diminution des espaces disponibles pour la faune

## ➤ Facteurs aggravants :

- Nature karstique du sous-sol
- Faibles réserves des nappes superficielles
- Faible pluviométrie
- Travaux de curage et de recalibrage des années 70  
= évacuation rapide des eaux
- Prélèvements pour l'irrigation et l'adduction d'eau potable



**Bassin Isle-Dronne déficitaire → PGE**

# Des inondations en période hivernale



- Cours aval
- Atlas des zones inondables
- La zone inondable correspond à l'ensemble du lit majeur de la Tude.
- Travaux hydrauliques des années 70 – 80 → Ouvrages de répartition des eaux

